



Direction Générale des Services

Direction de l'Economie et de l'Emploi

DEE-Mission Numérique

Affaire suivie par : M. Truchy
Poste:

2012-CP-4337

RAPPORT A LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 19 octobre 2012

**POLITIQUE A06 CONFORTER L'ATTRACTIVITÉ
ÉCONOMIQUE DURABLE DES YVELINES**

**ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES
SUBVENTION AU SI DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE LES MUREAUX ECQUEVILLY (SIDEME)**

Code : A0604
Secteur : Soutenir les PME, le commerce et l'artisanat
Programme : Aides aux Usages numériques

Données financières	Investissement			Fonctionnement
	AP	CP en AP	CP sur EPI	CP
Enveloppes de financement				
Montant actualisé	1 450 000 €	1 330 000 €		
Montant déjà engagé	55 036 €	0 €		
Montant disponible	1 394 964 €	1 330 000 €		
Montant réservé pour ce rapport	17 692 €	0 €		

	Montant pluriannuel	CP 2012	CP 2013
Répartition de l'échéancier prévisionnel du présent rapport	17 692 €	0 €	17 692 €

Le dispositif Aide aux Espaces Publics Numériques (EPN), adopté le 26 juin 2009, modifié le 25 novembre 2011, permet aux communes et groupements de communes de créer divers types d'espaces publics numériques avec l'aide financière du Département. L'objectif de ces espaces est d'offrir aux différents acteurs de la vie économique locale l'accès à des équipements informatiques et de télécommunications, au réseau Internet et à des outils multimédia leur permettant de s'approprier les nouveaux usages du numérique.

Le présent rapport a pour objet de proposer l'attribution d'une subvention Espace Public Numérique d'un montant de 17 692 euros au Syndicat Intercommunal de Développement Economique Les Mureaux-Ecquevilly (SIDEME) pour la mise en place d'un espace de coworking et d'une salle de visioconférence dans la pépinière d'entreprises Isaac Newton.

Le règlement de cette aide prévoit que sont éligibles les dépenses suivantes :

- Pour les cyber-espaces ou télécentres (espaces indépendants ou intégrés à un équipement existant, ouverts à tout public, disposant d'équipements informatiques permettant de se former aux technologies informatiques et web, de travailler dans un tiers-lieu pour des salariés indépendants, nomades ou des télétravailleurs, ...) :
- les équipements et outils TIC (y compris leur maintenance) :
 - les postes informatiques (logiciels et matériels, y compris les périphériques), destinés au public et aux animateurs ;
 - les équipements de télécommunications nécessaires à une connexion internet sécurisée ;
- l'aménagement intérieur :
 - les travaux spécifiques : câblage, cloisons, faux planchers et faux plafonds, ...
 - le mobilier dédié ;
- les prestations :
 - les études stratégiques amont,
 - l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

Le taux d'intervention du Département est fixé à 50% du montant des dépenses éligibles. L'intervention du Département est plafonnée à 5 000 euros HT par poste pour les équipements et outils TIC, à 3 000 euros HT par poste pour l'aménagement intérieur ainsi qu'à 2 000 euros HT par poste pour les prestations, dans la limite de 20 postes.

- Pour les espaces de visioconférence (espaces indépendants ou intégrés à un équipement existant, ouverts à tout public, disposant d'équipements de visioconférence permettant de réaliser des réunions, des conférences et des formations en multi-sites) :
- les équipements et outils TIC (y compris leur maintenance) dédiés à la visioconférence ;
- l'aménagement intérieur :
 - les travaux spécifiques : câblage, cloisons, faux planchers et faux plafonds, ...
 - le mobilier dédié ;
- les prestations :
 - les études stratégiques amont,
 - l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

Le taux d'intervention du Département est fixé à 50% du montant des dépenses éligibles. L'intervention du Département est plafonnée à 100 000 euros HT pour l'aménagement et l'équipement d'un espace dédié à la visioconférence.

ATTRIBUTION DE SUBVENTION

SIDEME ESPACE PUBLIC NUMERIQUE ET SALLE DE VISIOCONFERENCE

35 822 habitants

LE PROJET : création d'un espace de coworking et d'une salle de visioconférence dans la pépinière d'entreprises Isaac Newton aux Mureaux.

Le SIDEME, Syndicat Intercommunal de Développement Economique Les Mureaux-Ecquevilly souhaite, après l'ouverture en 2007 de l'hôtel d'entreprises d'Ecquevilly et de la pépinière des Mureaux, étendre son action auprès des travailleurs indépendants locaux, des petits entrepreneurs locaux et des salariés en situation de nomadisme ou de télétravail en mettant à leur disposition un espace de coworking complet.

Le SIDEME, au cœur d'un réseau d'accompagnement à la création d'entreprises depuis plus de dix ans, connaît parfaitement la zone de chalandise potentielle pour commercialiser l'espace de coworking et compte capter 20 à 30 % des 400 à 500 porteurs de projets qu'il accueille chaque année. Par ailleurs, il dispose en interne des compétences nécessaires pour assurer un accueil et un accompagnement performants pour les coworkers, via les animateurs actuels de la pépinière.

Le public des salariés, en situation de nomadisme ou de télétravail potentiel, sera approché dans une seconde phase, à travers une communication active sur le territoire du syndicat et les communes avoisinantes.

Il est à noter que ce projet fait partie des quatorze projets que la Région a choisi de financer dans le cadre du premier appel à projets « Télécentres et espaces de coworking », par décision de sa Commission permanente du 12 juillet 2012.

OBJECTIFS DU PROJET

Objectifs prioritaires :

A travers les deux types de public visé, le SIDEME a un double objectif :

- offrir aux travailleurs indépendants locaux des espaces de travail conviviaux et performants, dans un environnement facilitant les échanges et l'émulation.
- proposer aux salariés en situation de nomadisme ou de télétravail un tiers-lieu de travail, leur épargnant de nombreux déplacements sur Paris ou en petite couronne.

Publics visés :

Deux types de public :

- les travailleurs indépendants locaux,
- les salariés en situation de nomadisme ou de télétravail.

Résultats attendus pour les différents publics :

- rompre l'isolement des travailleurs indépendants ainsi que celui des télétravailleurs à domicile
- proposer un lieu de travail intermédiaire, qui soit également un lieu ressources (Documentations et Sessions de formation) et un lieu d'émulation (Réunions, brainstormings, partenariats, ...)
- diminuer les déplacements, essentiellement sur la Région parisienne, générateurs de fatigue et de stress
- faciliter la participation à des réunions distantes, via l'espace de visioconférence
- accéder aisément à de nouvelles ressources et compétences distantes, grâce à la visioconférence

- de façon globale, dans une approche développement durable, diminuer l’empreinte carbone de l’ensemble du public de l’espace coworking en limitant les déplacements et en mutualisant les équipements.

MOYENS MATÉRIELS ET TECHNIQUES

Localisation : Pépinière d’entreprises Isaac Newton – 2 rue Louis Blériot – 78130 – Les Mureaux

Superficie du local : 2 231 m²

Superficie de l’espace public numérique : 190 m², comprenant 4 bureaux de 18 m² équipés de 3 postes informatiques chacun, un espace avec des casiers personnels avec clé, une salle de 34m² équipée en visioconférence, un espace détente aménagé de 27 m² et un espaces cuisine équipée de 21 m².

Nombre de postes accessibles au public : 18

Nombre de postes animateurs : mi-temps des 2 animateurs de la pépinière, soit 1 équivalent temps plein.

FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

L’espace de coworking sera accessible aux mêmes horaires que les horaires d’ouverture de la pépinière, soit du lundi au vendredi de 8h45 à 17h30, ce qui permettra aux animatrices de la pépinière de prendre en charge également les coworkers (accueil, renseignements, réservation et paiement des bureaux loués, accès à l’espace de visioconférence, ...).

Les coworkers pourront réserver des postes de travail dans les 4 bureaux mis à leur disposition sur des périodes allant de la demi-journée à des réservations permanentes au mois. Ces réservations leur donnent accès à un casier privatif avec clé, à l’espace atelier (équipé de copieur, machine à relier, plastifieuse ...), à l’espace détente et cuisine, ainsi qu’aux bureaux de passage en partage avec les usagers de la pépinière. Ils pourront également accéder à l’espace de visioconférence sur réservation uniquement, pour des raisons de sécurité et de confidentialité.

Des réunions hebdomadaires intra-membres leur seront proposées, favorisant les échanges, l’entraide et les partenariats.

D’autre part, des animations leur seront proposées, sur toutes les thématiques de base de la gestion de l’entreprise, du droit du travail, de l’action commerciale, de la communication, de la connaissance du tissu économique local, ... ainsi que des formations.

BUDGET ET ÉCHÉANCIER

ESTIMATION DU BUDGET ANNUEL

Budget global Investissement	Montant de la subvention du Département	Part Communale	Autre financeur : Région
50 067 €	17 692 € (35%)	18 431 € (37%)	13 944 € (28%)

Budget global Fonctionnement	Cotisations et autres recettes	Part Communale
28 272 €	19 800 € (70%)	8 472 € (30%)

ECHÉANCIER

Actions	Date
Délibération du Comité syndical	21 août 2012
Dépôt du dossier	11 septembre 2012
Début des travaux	Fin 2012
Ouverture au public	Fin 1 ^{er} trimestre 2013

RECAPITULATIF FINANCIER

SUBVENTION TOTALE : 17 692 EUROS

Compte tenu de ces éléments, je vous propose d'adopter le projet de délibération suivant :